

**EN BREF**

**Date de lancement :** décembre 2007  
**Gestionnaire de portefeuille :** Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.  
**Valeur totale du Fonds :** 769,0 millions \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 43 605 045  
**Taux de rotation du portefeuille :** 68,52 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

Option de garantie	RFG	Valeur liquidative par unité
Série Classique 75/75	2,54 %	17,27 \$
Série Rachat garanti	2,79 %	17,21 \$

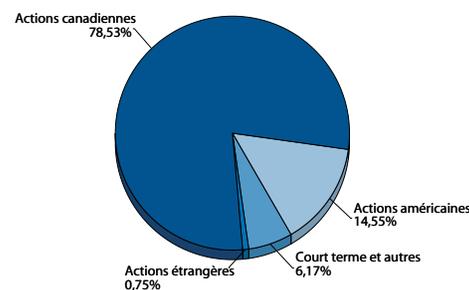
**DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?**

Le Fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington dividendes croissance, qui se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation de premier ordre.

**Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent**

Banque Royale du Canada	6,54 %
La Banque Toronto-Dominion	6,52 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,78 %
TransCanada Corp.	4,45 %
Enbridge Inc.	4,38 %
Banque de Montréal	4,28 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,11 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,63 %
BCE Inc.	3,54 %
Brookfield Asset Management Inc.	3,28 %
<b>Total</b>	<b>45,51 %</b>

**Nombre total de titres :** 53

**Composition du fonds sous-jacent****À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?**

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche le produit de dividendes réguliers avec la possibilité d'une croissance du capital
- a une tolérance au risque conforme à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

**QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

**ÉCHELLE DE RISQUE**

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

**Y A-T-IL DES GARANTIES?**

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Vous payez des frais pour ces garanties.

Les frais sont résumés à la section *Frais permanents du Fonds*.

**QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?**

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

**RENDEMENT MOYEN**

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds le 30 novembre 2007, détient maintenant 1 361 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,10 % par année.

**RENDEMENT ANNUEL**

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 7 dernières années et le rendement du fonds sous-jacent au cours des 3 années précédentes. Si le Fonds avait existé durant cette période, le rendement de ce dernier aurait été inférieur. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour investir, détenir et racheter un montant du Fonds.

Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	<b>Frais de rachat</b>	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté.
	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :	Lorsque vous investissez dans le Fonds, l'Industrielle Alliance paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 %.
	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années 5 %	Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à l'Industrielle Alliance.
	3 <sup>e</sup> année 4 %	Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.
	4 <sup>e</sup> année 3 %	Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années 2 %	
	7 <sup>e</sup> année et suivantes 0 %	
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds	Il s'agit de frais d'acquisition d'au plus 5 %. Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie à titre de commission.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Des frais supplémentaires s'appliquent pour la série Rachat garanti et sont imputés au contrat chaque année. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)	Taux de frais
Série Classique 75/75	75 %	75 %	2,54 %	-
Série Rachat garanti	75 %	100 %	2,79 %	1,20 %

\* Le RFG peut varier selon les taxes applicables.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, l'Industrielle Alliance paie une commission de suivi représentant jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser l'Industrielle Alliance par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où l'Industrielle Alliance a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

### Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 800 463-6236  
418 684-5000

Site Internet : [www.inalco.com](http://www.inalco.com)